

AUTOUR DE



LA MAIRIE

Le bulletin d'informations des Soliaciens de MAI 2023

MEMO

Ouverture Mairie

Mardi :

9H00 à 11H30

Jeudi :

9H00 à 12H00

Vendredi :

10H00 à 12H00

13H30 à 16H30

Tél :

03.29.80.52.76

Mail :

mairie.souilly@orange.fr

Ouverture Agence postale

Du lundi au samedi :

9H00 à 11H30

Fermée le mercredi

Horaires travaux de bricolage

Lundi au vendredi :

8H00 à 12H00

14H00 à 20H00

Samedi :

9H00 à 12H00

14H00 à 19H00

Dimanche et jours fériés :

10H00 à 12H00

Collecte déchets

Ordures ménagères

Les mercredis de semaine
impaire

Sacs jaunes

lundis de semaine paire

TRAVAUX VOIRIE

L'entreprise SOCOGETRA interviendra le mercredi 7 juin 2023, pour application d'enrobé coulé à froid sur les routes, ruelle des rois et sur la partie basse de la route d'Oches (après le croisement chemin des berceaux vers Oches).

De ce fait, le stationnement sera interdit ainsi que la circulation (le temps de l'application du produit) sur ces rues, le mercredi 7 juin 2023. Merci de votre compréhension.

JOB D'ETE

L'emploi saisonnier de surveillant d'exposition est ouvert sur notre commune pour la période de juillet/août, à raison de 20h/semaine (du mardi au samedi de 13H30 à 17H30). Celui-ci est maintenant ouvert aux personnes de 17 ans et plus. Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer votre candidature à la mairie.

NOUVEAU SERVICE A L' AGENCE POSTALE

La poste a mis dernièrement à votre disposition, du matériel informatique (ordinateur, imprimante). Ces outils, à utilisation gratuite, vous permettent d'accéder sur les sites des différents services de l'Etat, d'accéder simplement à internet, de pouvoir utiliser les outils de traitement de texte (Word, Excel...), d'imprimer (de façon modérée) les documents que vous souhaitez. N'hésitez pas à vous rendre dans notre agence, si besoin.

FEUX D'ARTIFICES / BAL DES POMPIERS

La célébration du 14 juillet se déroulera au Gymnase Claude Florimont, le samedi 8 juillet, en collaboration avec l'amicale des sapeurs-pompiers du centre de secours de Souilly.

Pour débiter la soirée en toute convivialité, l'amicale vous propose une restauration avec buvette, s'en suivra le départ de la retraite aux flambeaux à 22h30 de la salle intergénérationnelle (route de recourt) pour se rendre au gymnase d'où sera tiré le feu d'artifice.

Pour poursuivre la soirée, les pompiers vous convient à leur bal gratuit.

Venez nombreux !

MEMO

Ouverture Mairie

Mardi :

9H00 à 11H30

Jeudi :

9H00 à 12H00

Vendredi :

10H00 à 12H00

13H30 à 16H30

Tél :

03.29.80.52.76

Mail :

mairie.souilly@orange.fr

Ouverture Agence postale

Du lundi au samedi :

9H00 à 11H30

Fermée le mercredi

Horaires travaux de bricolage

Lundi au vendredi :

8H00 à 12H00

14H00 à 20H00

Samedi :

9H00 à 12H00

14H00 à 19H00

Dimanche et jours fériés :

10H00 à 12H00

Collecte déchets

Ordures ménagères

Les mercredis de semaine
impaire

Sacs jaunes

lundis de semaine paire

RAPPEL

Les horaires de travaux de bricolage, tonte, etc.... se trouvent dans le mémo situé à gauche de ce document, merci de les respecter.

La divagation des chiens est interdite et les promenades doivent se faire obligatoirement avec votre animal tenu en laisse en ramassant les éventuelles déjections.

Les types de déchet acceptés dans les sacs jaune sont imprimés sur les sacs (sac de notre CODECOM), merci d'y prêter attention et de ne mettre que ce qui est accepté. (attention, chaque CODECOM gère le tri différemment, par exemple : pas de carton dans nos sacs jaunes).

PERMANENCE CONCILIATEUR

M. CREPLET, conciliateur de justice, tiendra une permanence à la Mairie 53 voie Sacrée le jeudi 8 juin 2023, de 9h00 à 10h30.

MISE A JOUR DU REGISTRE DE POPULATION

Nous souhaitons mettre à jour notre fichier population du village. N'hésitez pas à venir en mairie, ou nous faire un mail, pour vous faire recenser dans notre village. La mise à jour de nos fichiers nous permet de pouvoir gérer certaines activités (pâques, colis des aînés etc...). Ces données sont confidentielles.

VENTE DE BOIS

Vous trouverez derrière le gymnase (au niveau du terrain de tennis), du bois coupé. Celui-ci est à vendre au plus offrant. Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître en mairie.